

# CONGRÈS FRANÇAIS DE LA NATURE 2021

Mobilisation pour le Congrès mondial de la nature de l'UICN 2021



MERCREDI 30 JUIN 2021

MUSÉE DE L'HOMME - PARIS

# Accroître les financements pour la biodiversité

Gilles Kleitz, Directeur du département des transitions écologiques (NAT) à l'Agence Française de Développement (AFD) et Président de la Commission aires protégées du CF UICN

**CONGRÈS FRANÇAIS DE LA NATURE**

Musée de l'Homme – 30 Juin 2021

#CongresUICNFrance

- Moins de 0,2 % du PIB mondial est alloué au maintien et à la préservation des écosystèmes, alors que la moitié du PIB mondial dépend de la nature.
- Les besoins annuels actuels de financement pour assurer la conservation de la nature sont estimés aux environs de 800 milliards USD par an sur la prochaine décennie (1% du PIB mondial), loin des montants disponibles estimés à environ 52 milliards USD par an (2010) et 143 milliards USD (2020).
- Actuellement, 86% proviennent de secteur public / 14% proviennent du secteur privé, / 70% des besoins de financement sont constitués par l'impératif de verdissement des secteurs économiques les plus impactants
- 600 milliards USD de subventions néfastes à la biodiversité (hydrocarbures, agriculture intensive...) = pour chaque USD de budget public de protection, 5 à 8 soutiennent des activités qui la détruit.

## #128 - Accroître les financements dédiés à la biodiversité dans les pays en développement (PED)

### **Aux bailleurs de fonds publics bilatéraux et multilatéraux :**

- Augmenter la part de subventions dédiées exclusivement à la biodiversité dans les PED
- Utiliser davantage des mécanismes de financements innovants et complémentaires dans les PED, comme entre autres des redevances basées sur les produits de grande consommation ou des fonds fiduciaires
- Adapter la durée des financements alloués avec le temps nécessaire à l'obtention de résultats pour la conservation et la restauration de la biodiversité

### **Aux Etats :**

- Rendre compte de manière transparente, régulière et détaillée de leurs financements mobilisés en respectant les engagements biodiversité pris aux niveaux national et mondial
- Se doter de cadres juridiques adaptés pour systématiser la compensation écologique (Éviter, Réduire, Compenser)
- S'appuyer davantage sur les OSC et les parties prenantes au niveau local et de soutenir leurs actions par des financements structurants dans la durée
- **Appel à la mobilisation du secteur financier** – banquiers, investisseurs, assureurs – pour verdir tous les flux financiers